

Parcours Entrepreneuriat et Gestion d'entreprise dans l'industrie du voyage

Bloc de compétence n°RNCP14631BC01



DESCRIPTION

Les points forts de la formation :

Parcours certifiant de 72 heures permettant de valider des compétences liées au développement des entreprises du tourisme.

Objectifs de la formation :

Définir et mettre en œuvre un plan d'affaires d'un opérateur de voyage et les techniques de gestion et comptabilité afin de créer son entreprise/sa nouvelle activité.

Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion de ressources humaines (recrutement, gestion des tâches et du temps, évolution professionnelle...).

Administrer et utiliser des solutions technologiques de production, d'achat, de distribution, de gestion des recettes, de gestion de relation client, d'intelligence décisionnelle.

Piloter, réajuster, contrôler le développement de l'entreprise/de l'activité.

Contenu de la formation :

- Tout savoir pour créer son entreprise dans le tourisme - 18 heures
- Se positionner dans l'écosystème MICE (Tourisme d'affaires) & l'Événementiel - 6 heures
- Se positionner sur le marché du voyage d'affaires - 12 heures
- Se positionner dans l'écosystème du voyage de loisirs - 12 heures
- Google Workspace : toutes les clefs de la bureautique connectée et collaborative - 6 heures
- Donnez du pep's à vos présentations (Slide, PPT, Prezi, Emaze ...) - 6 heures
- Observer et piloter stratégiquement son activité avec le tableur Excel - Niveau 1 - 6 heures
- Observer et piloter stratégiquement son activité avec le tableur Excel - Niveau 2 - 6 heures

DÉBOUCHÉS

Secteurs d'activités :

Toute entreprise, structure, organisation opérant dans des activités liées aux voyages

Type d'emplois accessibles :

CEO - Bras droit du CEO - Responsable d'agence - Business Developer

Code(s) ROME :

- G1301 - Conception de produits touristiques
- G1302 - Optimisation de produits touristiques
- M1205 - Direction administrative et financière
- M1705 - Marketing
- M1707 - Stratégie commerciale

72
HEURES

7 200 €
HT

Formation continue

Référence : MBA-BC1

INFOS PRATIQUES

Nombre d'heures estimées	
En ligne	72
En centre	0
En entreprise	0
TOTAL	72

Code RNCP : 14631

Résultats attendus de la formation :

Certificat de bloc de compétences - n°RNCP14631BC01 "Concevoir et développer des activités liées au voyage" contenu dans la formation certifiée n°RNCP14631 "Manager des Activités du Tourisme et des Voyages". Code CPF 247390 - Code Formacode : 42648

ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

Public visé :

Toute personne désirant acquérir un certificat validant des compétences liées au développement des entreprises du tourisme, du voyage d'affaires ou de l'événementiel.

Prérequis :

Prérequis pédagogiques :

- souhaiter reprendre ou créer son entreprise dans le secteur du tourisme
- savoir se servir d'un navigateur web, faire des recherches sur le web.

Prérequis matériel : ordinateur connecté à internet, casque audio, avoir une adresse en @gmail.com, avoir les logiciels Microsoft Excel et Microsoft Powerpoint sur son ordinateur.

Modalités et délais d'accès :

Afin de vérifier que la formation répond parfaitement aux attentes du participant, un bilan de positionnement est réalisé par téléphone avec le Pôle Formation Professionnelle de l'ESCAET, en prenant appui sur son parcours et un CV ou profil LinkedIn si nécessaire, afin de déterminer si la formation qu'il a choisie est adaptée à ses attentes et son expérience professionnelle.

Un délai d'accès d'au moins 2 jours ouvrés est nécessaire entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation, délai pouvant être rallongé si le participant souhaite bénéficier d'un financement externe, le temps que ce dernier soit validé.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Exécution de la formation :

Cette formation est 100% en ligne sur notre plateforme de formations, elle se réalise en autonomie et à son rythme sur une période définie pouvant varier de 1 à 2 mois en fonction du calendrier et du mode de financement.
Vous pouvez consulter nos prochaines dates de sessions sur notre site internet ou vous renseigner auprès d'un conseiller ESCAET.

Méthodes mobilisées :

Chaque participant bénéficie d'un accès personnel à notre plateforme de formations 100% en ligne. Cet accès lui sera envoyé avant le début de la prestation et lui ouvrira le contenu de sa formation.

Les différents modules de formation contiennent une large variété d'activités pour permettre une meilleure compréhension de chaque notion : contenus dynamiques, médias (images, sons, vidéos, web etc...), quiz (QCM, vrai/faux, associations, catégorisations etc...), forums de discussions, auto-évaluations etc...

Les statistiques la plateforme permettent à l'équipe pédagogique de contrôler régulièrement la progression du participant, sa réussite aux quiz et autres évaluations. Une prise de contact est également réalisée durant la période de formation pour s'assurer du bon déroulé de celle-ci.

Langue utilisée lors de la formation : Français

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

L'ESCAET met en place un certain nombre de mesures afin d'adapter les moyens de la prestation :

- Formation à distance avec notre plateforme de formations 100% en ligne permettant de suivre nos formations 7j/7 & 24h/24 pendant la durée du parcours

- Tiers temps possible pour les évaluations

Le candidat en situation de handicap doit contacter le référent Handicap pour étudier ensemble la faisabilité du projet pédagogique à partir des moyens listés ci-dessus : coordination@escaet.fr

Les locaux du rez-de-chaussée sont accessibles pour d'éventuels rdvs physiques avec l'équipe pédagogique ou le service administratif.

Modalités d'évaluation :

Etude de cas de 2 heures.

FRAIS DE FORMATION

Frais pédagogiques HT (hors frais non pris en charge) : **7 200 €**

Détail des frais non pris en charge : **0 €**

Détail des frais pédagogiques		
HT	TVA	TTC
7 200 €	20 %	8 640 €
Frais non pris en charge :		0 €

FINANCEMENT

Formation éligible à tous modes de financement :

FNE-Formation - Fonds national de l'emploi

Il s'agit d'un dispositif de prise en charge par l'Etat de votre formation. Les conditions de prise en charge par l'OPCO dépendent de la situation actuelle de votre entreprise, de votre situation professionnelle et du nombre de salariés de votre société. Demande à faire par votre entreprise auprès de l'OPCO ou de la DIRECCTE

CPF - Compte Personnel de Formation

Vous pouvez réserver votre formation sur l'application mobile Mon Compte Formation grâce à votre budget CPF. En savoir + :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>

CPF de transition (ex CIF)

Congés qui permettent au salarié de s'absenter de son poste afin de suivre une formation longue pour se qualifier, évoluer ou se reconverter.

↳ Rapprochez-vous d'un opérateur du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) qui vous apportera un accompagnement tant sur l'élaboration du dossier que sur le financement. Avec ce dispositif, vous allez pouvoir solliciter une prise en charge financière de la formation auprès de la Commission paritaire interprofessionnelle (CPIR) de votre domicile.

Plan de développement de compétences

Plan de formation annuel de l'entreprise, à utiliser avant fin décembre de chaque année – Se rapprocher de la Direction ou des RH

Financements régionaux et Pôle Emploi

Les régions et Pôle Emploi disposent de bourses de formation continue

Congé de reclassement

Ce congé, d'une durée variable, a pour objet de permettre au salarié de bénéficier d'actions de formation suite à un licenciement économique

NOUS CONTACTER

Du lundi au jeudi de 09h à 18h30 et le vendredi de 09h à 17h.
ESCAET - 6 Avenue de Grassi - 13100 Aix-en-Provence

Renseignements et inscription :

Laetitia REYNIER
Mail : formationpro@escaet.fr
Tél. : 04 42 96 64 97
Mob. : 07 84 35 60 18

Assistance technique et pédagogique :

Magali MAROILLEAU
Mail : formationpro@escaet.fr
Tél. : 04 42 96 64 97
Mob. : 06 31 09 17 17